

<p>Date Convocation 26/03/2025</p> <p>Date Affichage 26/03/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <table><tr><td>- en exercice</td><td>27</td></tr><tr><td>- présents</td><td>17</td></tr><tr><td>- procurations</td><td>07</td></tr><tr><td>- absents</td><td>03</td></tr></table>	- en exercice	27	- présents	17	- procurations	07	- absents	03	<p>Le 1^{er} Avril Deux Mille Vingt Cinq à 19 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 17 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD.</p> <p>PROCURATIONS 7 : Valérie AURIAUX, Didier MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Sophie FERRY, Jérôme GEAY, Line CHARUAU et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Carole CHARUAU, Alice MARTIN, Isabelle CADOU, Brigitte GIGOU, Michel BOURGERY, Yannick RIVALIN et Patrice BERNARD.</p> <p>ABSENTS 3 : Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU.</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
- en exercice	27								
- présents	17								
- procurations	07								
- absents	03								

TARIFS AERODROME 2025

Rapporteur : Michel BRUNEAU

La CCI propose au Conseil Municipal d'approuver les tarifs de l'Aérodrome pour 2025 comme proposés dans la pièce jointe en annexe.

En 2024, le Conseil municipal, pour intégrer les hausses d'énergie et de charges de ces deux dernières années et sans vouloir pénaliser trop fortement l'activité majoritaire de l'aérodrome (aéroclubs, privés, hélicoptères) avait approuvé d'une part des hausses pour les aéronefs à partir de 3 tonnes et une hausse de la redevance de stationnement.

Un bilan de l'année 2024 a été réalisée avec le gestionnaire (CCI) et a montré la nécessité de revoir la redevance de stationnement qui a trop impacté l'activité des aéroclubs (voir annexe).

Pour illustrer, un avion de 32 tonnes payait 41,50€ en 2024 pour atterrissage et stationnement contre 19€ précédemment (11€ pour l'atterrissage et 8€ pour le stationnement).

Cette grille 2025 a été adaptée de manière à être le plus possible en adéquation avec le trafic accueilli sur la plateforme.

- Les tranches de poids prises en compte pour la facturation ont été refaites pour coller au mieux à la réalité du trafic ;
- Concernant les usagers lorsque de fortes hausses sont constatées, celles-ci sont compensées en partie par la baisse d'une autre redevance ;

- Le montant des redevances de stationnement, qui a fait réagir les usagers (100% des avis laissés par les usagers pointaient en 2024 le montant de la redevance de stationnement)

Vu le Comité des Usagers qui s'est tenu le 21 mars 2025,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (24 POUR) :

- ♦ **APPROUVE** les tarifs de l'Aérodrome applicables à partir du 4 avril 2025 comme indiqués dans l'annexe jointe.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU